

LES ESPoir



ORGANE DE LIAISON
DE PRISONNIERS DU TALAG VC

N° 19

JUILLET 1943

JEUNESSE ET REVOLUTION



Avec quel enthousiasme nous avons abordé la vie !

L'ardeur, les chaudes ambitions de nos dix-huit ans nous faisaient entrevoir un avenir plein de promesses.

Mais le heurt de ces aspirations avec la dure réalité nous a vite rempli d'amertume sinon de dégoût.

A beaucoup, la nécessité imposait un gain rapide.

Le goût, les dispositions du jeune, ce qui forme sa véritable personnalité, n'entraient pas en ligne de compte.

Il fallait gagner de l'argent le plus tôt possible, et cette contrainte dans le choix du métier a marqué certains d'entre nous pour toute la vie, car ils accompliront sans joie un travail qu'ils n'ont pas choisi, qu'ils n'aiment pas.

Nous voyons certains raisonneurs nous faire toujours la même objection : « Les jeunes ne cherchent qu'à gagner beaucoup d'argent, parce qu'ils veulent jouir de la vie tout de suite... de mon temps... etc... »

Mais vous oubliez, cher vieux monsieur, ceux qui étaient obligés de chercher un gain immédiat par une situation de famille douloureuse ou par l'absence d'appui familial.

Pour les autres, votre raisonnement est incomplet, car c'est vous qui, refusant de comprendre la jeunesse moderne, n'avez pas joué auprès d'elle le rôle d'éducateur qui vous était dévolu.

Un jeune a besoin d'être conseillé, guidé. Le choc avec la vie, s'il est seul, risque de lui être fatal. La masse des intérêts, des routines, sur laquelle viennent briser tous ses élans, le rejettera aigri, brisé ; manquant de souffle devant ces obstacles, il se repliera sur lui-même, deviendra égoïste et antisocial.

Pourtant cette soif d'action, ce besoin de neuf qui est l'apanage des jeunes représente l'avenir de la nation. Ces

énergies encore intactes sont les forces précieuses qui forment le devenir du Pays.

De ces années, si importantes pour nous puisqu'elles ont décidé de notre vie, nous avons tous gardé un souvenir de solitude. En effet, nous n'avons jamais ressenti ce coude-à-coude, cette véritable fraternité avec nos camarades à laquelle nous aspirions parce qu'elle était naturelle, parce qu'elle correspondait à un besoin, parce qu'elle nous aurait procuré une réserve d'énergie qui nous aurait permis de franchir les difficultés, parce qu'elle nous aurait apporté une aide matérielle à laquelle nous avions droit.

Nous n'avons eu que très vaguement l'impression d'appartenir à une communauté qui devait nous soutenir et à qui nous devions apporter toutes nos forces.

C'est là que nous découvrons le fait « jeunesse ».

C'est là que nous sentons combien il était dangereux et criminel d'abandonner ces jeunes Français aux hasards de la fortune et de la vie.

Là nous voyons aussi qu'il existait une classe de sacrifiés parmi les jeunes : véritable prolétariat de la jeunesse à l'avenir incertain, aux horizons bornés.

Il est logique que ces derniers, ayant conscience d'être des victimes, aient essayé d'imaginer une société où il y aurait plus de justice... clientèle toute trouvée pour les partis politiques aux programmes toujours pleins de promesses. Autrefois on s'est joué de leurs prétentions souvent légitimes en les divisant. Mais la misère est un ciment solide.

En face de cela, l'attitude du bon bourgeois français qui se cantonne dans une égoïste sécurité, toute relative d'ailleurs, est un véritable et révoltant anachronisme.

Le mot « révolution » qui fait hausser les épaules à certains sceptiques n'est pas trop fort et correspond à un véritable besoin.

De nous tous il dépend que cette révolution soit nationale ou non, et le Maréchal dans ses admirables Messages nous donne les bases de cette révolution sociale d'essence intégralement française.

Si nous ne bouleversons pas nos conceptions sociales et surtout notre conception sociale de l'homme, les événements nous dépasseront, et la révolution que nous aurons refusé de faire nous sera alors imposée par d'autres avec des moyens et des buts tout différents.

André LAFFONT.

402 1071 R2

Eloge de l'Autorité

Au lendemain de la défaite, alors que la France meurtrie oscillait entre la vie et la mort, alors que les Français cherchaient dans le ciel encore lourd d'orage une luisante étoile qui les guiderait vers de nouveaux destins, alors que le doute jetait son voile sur les âmes, alors que le chagrin emplissait les cœurs, un homme s'est avancé et, bravant la tempête, a pris en mains le gouvernail : la Providence donnait à la France un Sauveur.

Ce grand vieillard, nous l'avons accueilli avec ferveur. Sa prestigieuse figure de soldat nous apparaissait comme la plus sûre garantie de la rénovation française. Cet ordre nouveau que nous n'avions même pas su concevoir durant la paix, nous allions pouvoir le bâtir avec Lui, après la défaite. Cruelle ironie du sort sans doute, mais aussi réconfortant espoir... La France allait revivre en se forgeant une âme vibrante digne de son glorieux passé !

Juin 1940 ! Le peuple de France s'est tourné vers le Maréchal, attendant les mots qui lui apporteraient apaisement et confiance.

Depuis, le Chef a parlé. Nous avons eu connaissance de ses Messages ; par la pensée nous l'avons suivi dans ses voyages à travers les villes françaises. Nous avons senti monter vers lui l'affectueuse admiration des foules. Nous avons aussi mesuré toute l'étendue du sacrifice qu'il a consenti au Pays, lui qui reste d'abord le « vainqueur de l'autre guerre », et cela suffirait à nous le faire vénérer.

Mais si nous l'aimons encore davantage, c'est parce que nous sommes des révolutionnaires et qu'il incarne à nos yeux la Révolution Nationale telle que nous souhaitons la voir entrer dans les faits. Comme le Maréchal, nous sommes persuadés que l'ordre nouveau, découlant de la stricte application des principes révolutionnaires, est une nécessité nationale à laquelle il serait insensé, pour ne pas dire criminel, de vouloir s'opposer.

Révolution Nationale ! Deux mots dont les poltrons, les serviteurs des trusts et les « Français de fraîche date » ont sciemment déformé le sens, dans l'espoir d'en retarder l'application, en semant le doute dans les esprits. L'artifice est grossier lorsqu'on sait que cette révolution, à laquelle nous convie le Maréchal, est tout entière basée sur l'ordre et inspirée par la seule passion du bien public !

Devant le mauvais esprit de certains, nous n'avons pas à justifier notre action ; qu'il nous suffise de persévérer, sans autre attitude que celle qui consiste à briser ceux qui seraient tentés d'entraver nos pas. La révolution que nous voulons mener à son terme exclut toute sentimentalité excessive ; elle demande pour l'Etat qui en sera issu, hiérarchie et autorité.

Par hiérarchie, nous entendons la création d'élites à qui un commandement pourra être conféré sur le plan national, départemental, communal ou professionnel, commandement qu'elles ne devront qu'à leurs capacités et leurs mérites, sans considération de rang ou de fortune.

Quant à l'autorité, nous la considérons comme la base essentielle de l'Etat nouveau. Le Maréchal la définit en ces termes : « L'autorité doit procéder d'abord d'un principe immuable qui est le fondement de la formation, du développement, de la grandeur et de la durée de tous les groupes naturels et sans lesquels, il n'y a ni peuple, ni Etat, ni Nation. »

Cette autorité qui régira la France de demain, beaucoup d'entre nous en avaient perdu le sens. Le régime d'avant-guerre, habitué à flatter les passions humaines dans le seul but de se voir décerner des brevets de popularité, nous avait conduits à de tels relâchements que tout acte de faible autorité était accueilli comme la plus éhontée des brimades. Le peuple de France avait désappris l'obéissance, persuadé d'être seul souverain, parce que tous les quatre ans, il était fait appel à son bulletin de vote.

Désormais, l'autorité sera renforcée et vigilante. Elle ne viendra plus d'en bas, mais sera celle que le Chef de l'Etat exercera ou délèguera. Déjà, le Maréchal a montré qu'il entendait l'exercer dans la justice pour tous en faisant une France organisée et disciplinée.

L'autorité, dont nous sommes passionnément épris, ne va certes pas sans la franchise, franchise des actes autant que des paroles. C'est une qualité dont on ne pourra pas accuser le Maréchal d'avoir manqué. Bouleversant les habitudes malsaines de ceux qui l'avaient précédé au pouvoir, il a voulu, pour asseoir son autorité, rafraîchir d'abord l'atmosphère du Pays en parlant le franc langage du Chef : « Ce n'est pas moi qui vous bernerai par des paroles trompeuses ; je hais les mensonges qui vous ont fait tant de mal. »

Au grand désespoir des agioteurs et des parasites, le Maréchal a dit ce qu'il entendait par l'Etat nouveau, où « l'argent ne sera que le salaire de l'effort » et où « la faveur ne distribuera plus de prébendes ». Déjà des mesures ont été prises ; les administrations ont été épurées et le seront encore ; la responsabilité des fonctionnaires ne sera plus une formule vide de sens, les défaillances, d'où qu'elles viennent, sont et seront sévèrement sanctionnées. A la gabegie politique d'avant-guerre succèdera un régime autoritaire, basé sur le respect de la hiérarchie sociale dont les échelons ne pourront être gravés qu'en fonction du mérite des impétrants.

De cette nouvelle conception politique, où la fermeté ne fera que renforcer la justice, découlera pour la France une restauration positive des valeurs qui sera une force en même temps qu'un gage certain de redressement.

La place n'est plus aux errements néfastes et à l'incohérence de la souveraineté dans l'irresponsabilité, mais à la discipline librement consentie et au sens profond de la responsabilité aux divers postes de la hiérarchie.

Nous pensons que les Français comprendront cette nécessité qu'il y a désormais d'obéir et d'aider le Gouvernement dans sa tâche sans arrière-pensée ni réticence.

Et, nous espérons aussi que comprenant cela, ils ne marchanderont pas leur confiance à Celui qui, faisant acte d'autorité, s'est donné pour mission sacrée de sauver la France, en sauvant d'abord les Français d'eux-mêmes !

Robert-Louis MARCHAND.

Nous recevons de Vichy, la lettre suivante, que nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs :

Mes chers Camarades,

Monsieur le Maréchal a reçu le numéro spécial du journal « Espoir » édité à l'occasion de Pâques et que vous Lui avez adressé.

C'est un récent témoignage de la vie de votre Camp. Le Maréchal l'a parcouru avec intérêt et Il vous remercie d'avoir saisi cette nouvelle occasion pour Lui exprimer votre confiance et votre dévouement.

Le Maréchal envoie à tous son cordial et affectueux souvenir.

Croyez, je vous prie, mes chers camarades, à mes sentiments dévoués et les meilleurs.

**Signé : Docteur MENETREL
Chef du Secrétariat particulier
du Maréchal Pétain.**

CHRONIQUE DU C.I.N.

« L'Homme tient de la Nature ses droits fondamentaux, mais ils ne lui sont garantis que par les communautés qui l'entourent : la Famille qui l'éleve, la Profession qui le nourrit, la Nation qui le protège. »

Vivre... n'est-ce point là le premier de ses droits fondamentaux ? et celui qui conditionne tous les autres ?

Vivre... comment pourrait-il exercer ce droit, l'enfant qui vagit dans son berceau si ses parents ne l'entourent de leur tendre sollicitude et si, par la suite, ils ne continuent de veiller sur sa croissance physique, intellectuelle et morale, le protégeant, l'aidant à devenir un homme ?

Vivre... l'homme y parviendrait-il sans sa Profession et celles de ses frères qui lui fournissent la possibilité de s'en procurer les moyens ?

Vivre... Familles et Professions ne réalisent-elles pas leur interdépendance, plus encore en ces jours de tristesse, dans une France meurtrie dont l'existence garantit la leur ?

Vérités élémentaires, sans doute, mais vérités souvent méconnues, niées parfois.

Vérités qu'il faut redire, réaffirmer en demandant à l'homme de jeter un regard sur lui et autour de lui pour les mieux comprendre et découvrir, à leur clarté, cette loi naturelle qu'est la communauté. D'ailleurs, hier encore, avec une égale vigueur et un égal mépris des valeurs, individualistes et collectivistes la combattaient.

Pour les uns, ne comptait que l'intérêt personnel, érigé en droit, pour la défense duquel ils combattaient avec passion.

Pour les autres, la seule collectivité méritait de vivre, l'homme y étant considéré comme un simple instrument de rendement et de procréation.

Les uns et les autres détruisaient l'équilibre des droits personnels et des devoirs collectifs, conduisaient à la lutte des classes et engendraient la haine qui « ne crée rien ».

La communauté, au contraire, maintient cet équilibre. L'homme s'y grandit et trouve le véritable sens de la vie individuelle. Il y apprend à se sacrifier et, comprenant mieux la nécessité de ce sacrifice, saisit mieux sa grandeur. Il prend une juste notion du Bien commun qui n'est pas une somme d'intérêts, mais la conservation et le développement des fonctions et des valeurs de la communauté.

La Famille a-t-elle un plus impérieux devoir que d'enrichir ou au moins garder intact son patrimoine matériel et spirituel, sa propriété et son bonheur ?

L'entreprise ne doit-elle pas remplir, pour le plus grand bien de tous et par la coopération de chacun, ses fonctions économique, technique et sociale ?

L'Etat peut-il assurer son unité, sa solidité, sa continuité, sans l'équilibre de l'Autorité et des libertés ?

N'existe-t-il pas, enfin, des liens étroits entre le Passé, le Présent et l'Avenir comme entre la Famille, l'Entreprise et la Patrie ?

Pourrions-nous mieux conclure ces brèves réflexions qu'en nous engageant à « Rétablir cette qualification générale des Français qui a donné à notre Pays, la plus solide structure en fondant le droit de citoyenneté, non plus sur l'individu épars et abstrait, mais sur la position et les mérites acquis dans le groupe familial, communal, professionnel, provincial et national, sur l'émulation dans l'effort, sur l'intelligence tendue vers le bien de la Communauté, sur les services rendus dans tous les cadres de l'activité humaine. »

Marcel BOUDET.

Section financière et économique

Le Cercle d'Etudes Comptables fonctionne régulièrement depuis juin 1942. Les problèmes les plus divers y sont traités, un camarade devant exposer chaque semaine, un sujet de son choix dans le cadre de la profession, et suivant un programme arrêté trimestriellement. Les plus importantes questions d'économie mondiale de l'entre-deux-guerres sont commentées par Edmond Delestre qui dirige notre section avec dévouement.

Des comptables de passage au Camp, assistent très souvent à nos réunions. Ils sont pour la plupart surpris de l'activité de notre cercle et du travail qui a été fait par ailleurs pour créer une documentation susceptible de rendre d'appréciables services à tous. La documentation officielle venant de France est dépouillée dès son arrivée. Des fiches ont été établies pour permettre de classer par catégorie les renseignements recueillis. En ce qui concerne plus spécialement notre profession et son évolution, nous avons pu répondre rapidement à toutes les demandes des Kommandos. Au point de vue fiscal, ce département, loin d'être négligé, est minutieusement tenu à jour. Périodiquement, des notes et des articles sont affichés dans les locaux du Centre d'Informations Nationales.

La place réservée à notre section ne nous permet pas de vous donner dans le présent numéro les renseignements que nous avons groupés au sujet des lois nos 467 et 468, parues au Journal Officiel du 11 avril 1942, relatives à l'introduction des Statuts et à l'institution de l'ordre des Experts-Comptables et Comptables Agréés.

Nous espérons pouvoir combler cette lacune dans un prochain numéro.

Ne négligez rien pour vous documenter et vous instruire, votre avenir et celui des Vôtres en dépendent. Nous sommes à votre disposition. Consultez-nous.

Raymond CORDOUAN.

Toutes mes joies...

Toutes mes joies dans une...
Plaisir du vent, plaisir de l'eau,
Goutte à goutte une lune
Cette nuit frappe à mon carreau...

Toutes mes joies dans une...
Source en accord avec mon cœur,
Pâle rosée de lune,
Qui fait blanchir le sang des fleurs...

Toutes mes joies dans une...
Plaisir d'amour, plaisir des dieux...
Rendez-vous sous la lune,
Fillette avec votre amoureux...

Toutes mes joies dans une...
Un baiser qui vaut bien du ciel,
Un reflet doux de lune
Sur une peau couleur de miel.

Toutes mes joies dans une...
Caresse, étreinte, et l'instant meurt !
Rougissante, la lune
S'éclipse ! Oh charmante pudeur !

Toutes mes joies dans Une !

Serge MABIRE.

LE MARECHAL A DIT...

Avant de passer dans les faits, la Révolution doit s'établir dans les moeurs. Ce serait trop attendre de l'Etat que de compter sur sa seule action pour transformer en peu de temps les moeurs et les consciences françaises. Chacun doit y mettre du sien.

Pressez vos envois pour l'Exposition —

Date limite: 10 Juillet!

LES RAPATRIÉS AU TRAVAIL

Le grandiose Congrès de Lyon

Le 16 mai, 1.200 congressistes du Mouvement « Prisonniers » venus des quatre coins de la zone sud, envahissaient la salle Rameau, pour assister au Congrès de Lyon, qui devait selon le vœu même des organisateurs, concrétiser de la manière la plus éclatante, l'union étroite des rapatriés des deux zones.

Pourquoi cacher que de 10 heures à midi, une incertitude amère ne cesse de flotter dans la salle malgré les interventions de nos camarades Lecourt et Goujon, chefs du cabinet d'André-Masson. Flottement et hésitation pèsent sur l'auditoire... Le civique, le social ? On semble à court de définitions, et la bataille qu'on va tenter de livrer ne sera donc qu'une bataille de dictionnaire ?

On aurait pu le craindre sans l'arrivée soudaine d'André-Masson venu de Vichy par la route. Il est là, simple mais décidé, fouillant les visages les uns après les autres. Il part au-devant des questions; elles tombent d'un peu partout, mais celle qu'il attend ne vient pas. Il patiente un bon quart d'heure; elle vient enfin, posée par un camarade honnête et sans haine. La bataille reprend, mais André-Masson est là, les poings crispés sur le dossier de sa chaise; point par point il dissipe le malentendu, tout le malentendu, et à treize heures des applaudissements nourris prouvent qu'il a été compris.

A quinze heures, la salle Rameau est à nouveau pleine à craquer. Sur le fond de la scène, se tient la Musique Nationale des Chantiers de Jeunesse, magnifique de tenue et d'allure et émouvante incarnation de la France nouvelle. Et ce sont aussi ces jeunes des Chantiers, au regard franc et baigné d'une sympathie profonde, qui, en liaison avec nos camarades du « Service d'Ordre Prisonniers » figés dans le costume de Compiègne, gardent les accès de la salle. Aux premières mesures de la fanfare, les officiels gagnent leurs places aux côtés d'André-Masson: MM. Disnard, Préfet délégué du Rhône; Racine, du Cabinet Civil du Maréchal représentant le Chef de l'Etat; André Gervais, Directeur général adjoint de la Légion; le Commissaire Pourchet des Chantiers de Jeunesse représentant le Commissaire général de la Porte du Theil; Rivière, Inspecteur général du Rhône et Directeur de la Maison du Prisonnier de Lyon; Perrin, Président des Centres d'Entr'aide du Rhône; le Général Bertin-Boussu, Chef de la Sous-Direction des Prisonniers de Guerre, a plus spécialement tenu à appuyer André-Masson de sa chaleureuse sympathie. Monseigneur Gerlier, retenu par ses obligations primatiales, avait, pour la même raison, envoyé un abbé de la paroisse de la Maison du Prisonnier de Lyon. Par sa présence, ce prêtre, ancien prisonnier, témoin de la bienveillance de S. E. le Cardinal Gerlier à l'endroit du Mouvement « Prisonniers ».

Dès les premières paroles qu'il prononce, André-Masson fait courir sur l'assemblée un frisson empreint d'une profonde émotion: « Dans les camps, n'interviennent ni les questions d'âge, de fortune, de naissance ou de profession, nous étions les mêmes hommes, portant le même uniforme, ayant au cœur les mêmes souffrances et les mêmes espérances. »

Peu à peu, les rapatriés comprennent tout ce qui les lie au jeune Chef du Mouvement « Prisonniers »; ils ont la perception soudaine des combats qu'il mène et va encore mener pour eux; ils sont prêts à l'aider, prêts à diffuser la saine parole; André-Masson leur dit:

« Nous avons à changer une situation. On se regarde avec suspicion, on n'a pas confiance dans les hommes, dans les paroles, on n'a pas confiance en soi-même, on hésite sur tous les plans et devant toutes les choses, devant tous les événements. En cette période de déclin momentané de la grandeur française, un Chef s'est présenté, un Chef dont la présence à la tête de l'Etat est l'image même de la continuité de notre histoire. Nous sommes vaincus aujourd'hui, mais le Maréchal Pétain est le vainqueur de Verdun et c'est lui qui nous commande et c'est lui qui nous dirige. C'est ce que je tiens à dire, et au fond, vous le savez tous, vous devez savoir le dire à ceux qui ne le savent pas. »

Autour du chef, le bloc se constitue. Le péril d'une division est effacé: André-Masson triomphe. Pour les prisonniers, il n'y a plus de zone sud et de zone nord. Ce Congrès du Mouvement « Prisonniers » a réuni les deux tronçons de la grande famille des Prisonniers, tous fidèles à l'esprit des Camps.

Signalons qu'à la Primatiale Saint-Jean, où une messe a été dite en l'honneur des Prisonniers, S. E. le Cardinal Gerlier, Primat des Gaules, captif pendant trois ans durant la grande guerre, reprenant le propre appel d'André-Masson, apporta lui aussi sa pierre à la construction du Mouvement « Prisonniers ».

A la Maison du Prisonnier de Châtellerault

Le 21 mai, André-Masson, venant directement de Paris, accompagné de son chef de cabinet, a profité de son passage à Châtellerault pour inaugurer la Maison du Prisonnier, boulevard Blossac.

Le Commissaire général fut accueilli à son arrivée par MM. Helvech, Préfet délégué de la Vienne; Duthuzo, Maire de Châtellerault; Brunet, Directeur de la Maison du Prisonnier, etc... En présence d'une foule nombreuse de Prisonniers rapatriés, André-Masson dans une courte allocution a fait appel à l'union des camarades rassemblés autour de lui, union indispensable pour donner au Mouvement « Prisonniers », dont il est l'instigateur, la force et l'importance nécessaires pour le relèvement du Pays.

A Poitiers, Salle Majestic

Les prisonniers rapatriés de la Vienne sont venus nombreux le 22 mai à Poitiers, salle Majestic, pour entendre André-Masson, Commissaire général aux Prisonniers et Chef du Mouvement « Prisonniers ». Le matin même, André-Masson avait visité la Maison du Prisonnier de la ville accompagné de nombreuses personnalités du département.

A la salle Majestic, M. Brunet, Directeur de la Maison du Prisonnier, prit le premier la parole. Il évoqua l'esprit des Camps qui est resté intact et que les auditeurs allaient revivre avec une intense et profonde émotion.

M. Louis Bourgain, Préfet régional, succédant à M. Brunet, précisa aux rapatriés qu'ils devaient leur libération à la sage politique du Gouvernement, et ce fut au tour d'André-Masson de faire un long exposé au cours duquel il s'attacha à définir le rôle des rapatriés sur le plan social, national et humain; passant en revue les différents problèmes de l'heure présente, le Commissaire général a insisté sur la nécessité qu'il y a pour les rapatriés d'être avant tout les soldats dévoués du Maréchal. Il a déclaré notamment:

« Nous n'avons sans doute pas à choisir une politique. Nous ne sommes pas là pour cela. Nous ne choisissons pas. Certains me reprochent de ne pas parler assez de la collaboration. D'autres, d'en parler trop. Ils ont tort les uns et les autres, car je n'en parle jamais. »

« Pourquoi je n'en parle pas ? Parce que je ne suis pas attaché au Ministère des Affaires Etrangères de mon Pays. Et je dis à ceux qui veulent un peu trop soupeser mes paroles : la France a failli du fait que précisément chaque Français croyait que son devoir ou son droit était de définir ou choisir une politique. »

« Le Président Laval est responsable devant le Maréchal, devant sa conscience, devant notre peuple, devant l'histoire. C'est lui qui donne son orientation à la politique étrangère. Et jamais M. Pierre Laval ne m'a demandé de lui apporter quelque appui que ce soit, alors que le meilleur appui qu'on puisse lui apporter, c'est la discipline et quelquefois le silence. »

Le grand succès remporté à Poitiers par cette manifestation prouve une fois de plus combien les rapatriés ont senti la nécessité de travailler pour la France au sein du Mouvement « Prisonniers ».

Parmi les réalisations du Mouvement

CANNES. — Le Centre d'Entr'aide de la ville a ouvert un restaurant communautaire qui reçoit à des prix modiques les familles de prisonniers.

EPINAL. — Les restaurants de la ville ont offert un splendide déjeuner à 175 enfants de prisonniers, ce qui porte à 2.000 le nombre de repas organisés par le Centre d'Entr'aide d'Epinal.

REIMS. — La collecte d'œufs de Pâques a produit plus de 2.500 œufs qui ont été remis aux enfants des captifs.

EPERNAY. — Un grand déjeuner de 300 couverts a été donné par les jeunes de la ville aux enfants de prisonniers.

MACON. — Distribution de 400 kg. de miel, collecte de bois, organisation d'une tombola, distribution de 1.000 kg. de pommes de terre, de vêtements, création d'un salon de coiffure, le tout au profit des familles de prisonniers.

SAINT-QUENTIN. — Un déjeuner d'enfants de prisonniers a réuni 640 bambins.

MONTARGIS. — Sont distribués régulièrement aux familles de prisonniers dans le besoin, des bons de marchandises: épicerie, boulangerie, pot-au-feu, etc. Des voiturettes de bois de chauffage sont distribués gratuitement et régulièrement aux femmes de prisonniers...

*

La sollicitude constante des rapatriés à l'égard des familles de prisonniers n'est pas un vain mot. Il nous est agréable d'en avoir chaque jour de nouvelles et éclatantes preuves.

« Espoir »

L'homme de Confiance vous parle

Mes chers Camarades,
Par une lettre en date du 12 mai 1943, Monsieur le Lieutenant Pouessel m'apprenait qu'il avait regagné un Oflag.

Ceux qui le connurent, apprécièrent le charme de ses entretiens et sa compréhension très vive des nombreux problèmes que soulève la longueur de la captivité.

Monsieur le Capitaine Traizet a été accrédité Officier-Conseil du Wehrkreis V, à compter du 15 mai 1943, par la Délégation de Berlin de la Mission Scapini.

Il a eu le désir de prendre rapidement contact avec nos trois Stalags, et les deux jours que je viens de passer en sa compagnie me permettent de vous dire la confiance qu'il m'a inspirée.

Voici d'ailleurs la lettre, qu'en attendant de pouvoir se rendre auprès de vous, il a tenu à écrire pour vous faire connaître ses sentiments.

A. PAYRAU.

Mes chers Amis,

Je regrette, n'ayant fait qu'un très court séjour au Stalag, de n'avoir pu m'entretenir qu'avec quelques-uns d'entre vous.

J'aurais aimé vous dire ma joie, après trois ans d'Oflag, de pouvoir dépenser toute mon activité pour essayer d'adoucir votre captivité.

J'aurais voulu vous dire que je connais, hélas, vos souffrances physiques et surtout morales et qu'ainsi je saurai vous comprendre lorsque vous aurez à me voir.

J'aurais voulu également vous donner quelques consignes. Je sais que la captivité est dure, et qu'à la longue la lassitude, le découragement, l'aigreur même vous atteignent. Il ne faut pas vous laisser aller, il faut réagir.

Gardez du calme, de la tenue, de la dignité, de la discipline. Ce sont des qualités qui commandent le respect ; et en les possédant vous faciliterez grandement ma tâche.

Prenez exemple sur notre Chef, le Maréchal dont vous pouvez imaginer les soucis dans les heures terribles que vit notre Pays.

Lisez et relisez ses Messages, vous y trouverez tous les principes qui, ici comme au retour, doivent vous guider et orienter votre vie.

Capitaine TRAISET, Jean

★

DONS. — Nombreux sont les camarades qui ont répondu à mon appel en faveur de ceux d'entre nous qui travaillent dans les villes. Qu'ils trouvent ici mes remerciements. Toutefois, pour éviter la dispersion des envois, je leur serais reconnaissant d'emballer les vivres dont ils consentiront à se défaire; notre camion de la Croix-Rouge en prendra livraison, et j'en accuserai réception.

TABAC. — I. A compter du 15 juillet 1943, les camarades quittant leur Kommando, doivent avant leur départ demander le remboursement à leur Homme de Confiance de Kommando des sommes qu'ils auraient versées pour le tabac remboursable. Aucune réclamation ultérieure ne sera transmise. — II. Les commandes et réclamations adressées à la Kantinen-Verwaltung devront être apostillées par le Kommando-Führer.

NORD-AFRICAINS. — **Étiquettes:** Les Hommes de Confiance me feront parvenir mensuellement une étiquette par camarade nord-africain affecté à leur Kommando. Je les adresserai au Comité Central d'Assistance aux Prisonniers de Guerre le 25 de chaque mois; vous ne pouvez le faire vous-mêmes, car les étiquettes doivent être apostillées par moi. — **Correspondance:** Une note du Comité Central d'Assistance aux Prisonniers de Guerre du 21 mai 1943 nous avise que vous pouvez écrire à vos familles en Afrique du Nord. La correspondance est acheminée et arrive avec des délais qu'on s'efforce de réduire au possible.

CULTE. — Les Hommes de Confiance dont le Kommando désire assister à la Messe, doivent adresser une demande à M. le Capitaine Commandant la Compagnie.

SAINT-MANDEENS. — Le C.E.A. de Saint-Mandé est dirigé par M. le Commandant Pernot, blessé quatre fois

et prisonnier de guerre au cours des deux guerres. Il m'a chargé de vous dire que vos familles ne devaient pas hésiter à s'adresser à lui pour obtenir avis et conseils; je suis heureux de vous transmettre ce témoignage d'affection d'un de nos chefs qui tient encore à nous aider de son mieux.

MUSICIEN. — Notre Chef d'orchestre désire connaître un bon trompette, de préférence Sous-Officier ou Carte 4. Indiquez-moi nom, prénom et matricule.

Transformation des Prisonniers de Guerre en travailleurs civils

Presque tous les Hommes de Confiance des Kommandos du Stalag ont été réunis ces jours derniers pour entendre un exposé du Lieutenant Gard sur cette transformation. Nous ne reviendrons pas sur cet exposé que les Hommes de Confiance ont dû retracer à leurs camarades des Kommandos. Toutefois, il ne fut pas possible de répondre à toutes les objections qui auraient pu être présentées, aussi on nous prie de préciser que :

1° Les camarades travaillant en Kommando de culture et susceptibles d'être transformés, resteront dans leur place.

2° Que nos camarades qui désireraient être plus amplement informés n'hésitent pas à écrire.

Adresser les lettres à l'Homme de Confiance du Stalag qui transmettra aux autorités compétentes, qui répondront le plus rapidement possible.

Notre Oeuvre d'Assistance

Le Bureau de l'Œuvre vous présente la situation des opérations du mois d'avril 1943.

RECETTES:	RM.
Versements des Kommandos	2.054,15
Collecte du Camp	311,21
Bibliothèque	150,—
Versement de la Caisse des Loisirs du VC....	5.000,—
Versement mensuel de l'Oflag VA	600,—
Total du mois.....	8.115,36
Avoir en caisse au 1. 4. 43	1.816,83
	9.932,19

DEPENSES:	Nouveaux secours
La famille d'un camarade décédé reçoit	200,—
1 famille reçoit directement ..	50,—
4 familles reçoivent 30 RM. =	120,—
11 » » 40 RM. =	440,—
2 » » 50 RM. =	100,—
2 » » 60 RM. =	120,—
	1.030,—

Renouvellement de secours	
23 familles reçoivent 30 RM. =	690,—
19 » » 40 RM. =	760,—
13 » » 50 RM. =	650,—
3 » » 60 RM. =	180,—
	2.280,—
Solde en caisse au 30. 4. 43	6.622,19

★
Notre avoir en caisse de ce mois peut vous sembler important par rapport à la moyenne de nos disponibilités.

Cet apport est dû à l'activité intense de notre Homme de Confiance, A. Payrau, qui a réussi à étendre les loisirs du Camp à l'ensemble des Kommandos, faisant ainsi d'une pierre deux coups: une distraction appréciée par vous, par nous, et pour les familles de nos camarades une aide, de jour en jour plus précieuse.

Cette augmentation de notre solde à Paris répond également à un autre but: Accélérer la répartition des sommes attribuées par l'Œuvre, en mettant à la disposition de nos camarades de Paris, une masse de manœuvre plus importante.

Nous espérons ainsi réduire grandement les délais actuels et rendre plus sensible par sa rapidité, le geste de solidarité que nous accomplissons chaque mois de tout cœur.

Le Bureau.

"Elisabeth" au théâtre du Camp



Ce n'est pas une petite entreprise que de vouloir faire du vrai théâtre, avec les moyens forcément très limités dont on dispose dans un camp. Et c'est une gageure bien périlleuse quand il s'agit d'interpréter une tragédie d'un classicisme sans unité, une tragédie sans action ou presque et qui, sans action par nécessité historique, se situe à la cour royale d'Angleterre à la fin du seizième siècle. En un mot, disons qu'il était pour le moins aussi difficile de trouver un interprète pour le rôle d'Elisabeth qu'il serait délicat d'en chercher un pour celui d'Athalie.

Tout l'intérêt de la pièce réside en l'opposition continue et dramatique des sentiments de la femme et de la reine, avec, cependant, la certitude, pour le spectateur, que toujours, les intérêts supérieurs — ceux de la reine humanisée par le conflit — finiront par l'emporter sur ceux de la femme douloureuse. La gageure était de tenir un rôle de femme-reine: Poullain, pour notre plus grand plaisir, a fort bien tenu les deux. Le féliciter serait trop peu. Il faudrait pouvoir traduire cette émotion (l'émotion ne provoque pas toujours le mutisme!) qui étreignait chaque spectateur dans les derniers instants du cinquième tableau quand, dans le plus grand calme, et seule, après avoir donné satisfaction aux petits sires et congédié Cécil, Elisabeth, pardon Poullain — murmure d'une voix mourante cette question: « Vous me trouvez belle ce soir ? » qui ne peut plus recevoir de réponse. L'inutile réponse d'ailleurs, car elle n'entendrait plus... Et les cartes à jouer tombent de sa main vieillie, une à une, comme au gré d'un dernier vent d'automne...

Pendant plusieurs jours, cette dernière réplique fut répétée un peu partout, comme le refrain d'une chanson à succès. Gageons que Poullain n'a pas manqué de l'entendre avec plaisir.

Le comte d'Essex, favori de la reine, amant insatisfait, n'est pas sans savoir les sentiments qu'il a fait naître dans le cœur d'Elisabeth, mais si sa passion fougueuse lui procure des satisfactions d'orgueil, elle n'empêche pas la reine de l'humilier et de le désespérer, et d'être contre elle-même et contre lui: souveraine, souveraine jusqu'au crime dans l'intérêt du royaume par son précieux pouvoir. Pierre Blanc a su, avec son talent habituel, rendre toute la fougue, tout l'orgueil, et toutes les indignations, et tous les empressements d'un Robert Devereux, comte d'Essex, incapable d'entendre et de protéger efficacement un Francis Bacon qui, par l'intermédiaire de Pouchard, fut avec gravité plus justicier et raisonneur qu'intellectuel...

Dejeante a été, dans le rôle de Lord Burghley, un conseiller sentencieux et prévenant, un ministre courtisan à la voix forte quand la reine écoute.

Jullien, dans le rôle de Robert Cécil, a su par une diction monotone et incisive fort judicieuse, par une sobriété dans les gestes, donner toute l'importance à un conseiller aussi habile qu'écouté.

Lagraulet tint fort bien le rôle d'Anthony Bacon, et Bonnavia fut un capitaine des gardes empressé et plein d'allure.

Marie, oui je dis bien Mary Howard, campa une jeune femme séduisante aux côtés d'Essex, et craintive à souhait devant une reine exaltée aux curiosités cruelles par leur précision.

La mise en scène minutieuse était de Poullain qui, au cours de la semaine précédant le spectacle, avait eu l'heureuse idée de faire une causerie sur l'époque élisabéthienne et d'en profiter pour présenter la pièce d'André Jossset.

Excellents décors, comme à l'ordinaire des ateliers M.A.G. On a peine à croire, quand on est en face de leurs réalisations, à la précarité des moyens dont ils disposent. Costumes d'époque d'un goût très sûr dessinés par Launay et bien exécutés par Bertrand. Joyaux signés de Richter. Un tout petit peu de musique de scène de Della-Greca. Coiffures de Riou, maquillages de Dubois.

Voyons! Rien d'oublié? Je ne crois pas. Néanmoins, en cas d'omissions malencontreuses, excuses anticipées et... sincères félicitations à tous.

Pour revenir à un vieux dada, je me plais à répéter que le public d'ici et d'ailleurs, le public que nous sommes (bien qu'il sache rire à ventre débraillé) peut apprécier les spectacles de valeur, et faire, à ceux qui se sont dépensés sans compter, un succès d'estime et de ferveur sans pour cela ménager leurs applaudissements. Aussi savons-nous gré à nos camarades du théâtre d'entreprendre de temps en temps — et encore à l'approche des trois ans de captivité — le montage d'une pièce de qualité, et de réussir pour la satisfaction générale et l'imperceptible profit de chacun dont il n'est, malgré les apparences, jamais vain d'être soucieux.

André FOUCHER.

L'Orchestre en tournée

Dans notre dernier numéro nous vous avons donné, dans cette chronique, la liste des Kommandos qui eurent le plaisir de recevoir nos musiciens et nous vous indiquions qu'à l'avenir nous vous ferions connaître, mensuellement, les déplacements effectués.

Voici, pour le mois de mai, les Kommandos auxquels nos musiciens ont apporté leur entrain et leur bonne humeur.

Le 16 mai, le matin, à Hornberg, réunion des Kommandos 6157, 6061; l'après-midi, à Gengenbach, réunion des Kommandos 6010 A, 6034, 6067, 6002, 6107, 6151, 6099, 6031, 6064, 6005, 6114, 6010 B et 6010 C.

Le 23 mai, le matin, à Zeutern, réunion des Kommandos 5208, 5209, 5210, 5212, 5213, 5214, 5220, 5221, 5222, 5232; l'après-midi, à Gochsheim, réunion des Kommandos 5145, 5215, 5216, 5217, 5218, 5219, 5233.

Le 6 juin, le matin, à Gernsbach, réunion des Kommandos 5077 A, 5041 A, 5041 B, 5040 A et B, 5042, 5076, 5551, 5033, 5075; l'après-midi, à Lichtenau, réunion des Kommandos 5022, 5021, 5019, 5018, 5020, 5558, 5005.

Que nos camarades de Bretten et de Durlach nous pardonnent si le dimanche 30 mai, ils n'ont pas reçu notre visite, mais c'est pour des raisons totalement indépendantes de notre volonté: pour la première fois, le camion a été défaillant. Qu'ils se consolent, car ce n'est que partie remise.

P. B.

La Relève

Depuis quelque temps, des bruits circulent, on parle beaucoup de « relève ». En effet, dans la deuxième semaine de mai, on vide des baraques, le Camp se prépare à recevoir les heureux élus.

Dans la journée du lundi 31, les arrivées se succèdent à un rythme très rapide; ce sont les camarades des Kommandos du Stalag. Le mardi, arrive le contingent du Stalag VB, et le mercredi, celui du VA.

Ils sont sept cents pour lesquels le séjour dans notre camp est la dernière halte sur le chemin du retour.

Notre « Maison de France » s'avère trop petite. Nos amis Henry et Orsier du « Centre d'Accueil » dirigent tous ces nouveaux arrivants sur les délégués régionaux.

Pour les distraire, la troupe théâtrale a donné trois représentations de « Bichon ». L'orchestre Della-Greca a prêté son concours à ces manifestations qui eurent un succès bien mérité. Ajoutons qu'au début de la seconde représentation, M. le Sonderführer Burkart, Chef du Service des Loisirs, a présenté, au nom des autorités du Stalag, ses vœux de bon retour à nos camarades qui allaient connaître l'inestimable bonheur de retrouver la Patrie.

Le 9 juin, nos hôtes de quelques jours quittent les barbelés. Ce n'est pas sans émotion que nous les avons vus partir, mais c'est de tout notre cœur que nous leur avons dit: « Bon retour... et bonjour à notre chère France. »



★ LA REINE ★



★ ELIZABETH ★



★ MARY ★

ELIZABETH

COSTUMES



★ ESSEX ★



★ CECIL ★



★ F. BACON ★

M. Laurence,
STALAG Vcl

LA CHARTE DU TRAVAIL

ESPRIT NOUVEAU (suite)

Le Patron

« Le chef, c'est celui qui sait à la fois se faire obéir et se faire aimer, ce n'est pas celui qu'on impose, mais celui qui s'impose. Pour mériter le commandement dont il est investi, il doit se considérer comme ayant charge d'existence et même, en un certain sens, charge d'âme. Il doit avoir un souci majeur de la dignité, du bien être, de la santé, du moral de ses collaborateurs et de leurs familles. »

Exerçant un effet pernicieux à tous les degrés de la hiérarchie sociale, le désastreux régime du travail d'avant-guerre a, en particulier, persuadé aux patrons qu'ils pouvaient sans remords rompre avec toutes les traditions d'humanité. Le travail de l'ouvrier n'étant plus qu'une marchandise, il était libre de toute obligation après le paiement du salaire. N'ayant plus besoin de cette marchandise, les ouvriers pouvaient mourir de faim sans qu'il s'en occupe davantage. Mais si, le lendemain, cette marchandise humaine redevenait indispensable, le patron à son tour payait le prix et se pliait aux conditions exigées par les ouvriers, qu'importe à ces derniers s'il se ruinaient ! Tout cela était loin de l'idée de « famille professionnelle » au sein de laquelle le patron est obligé envers l'ouvrier, comme l'ouvrier l'est envers le patron : de cette réciprocité d'attachement et de services fondée sur des idées morales de hiérarchie et de devoir.



L'erreur la plus fréquente du patronat est son manque de contact avec les salariés, car pour qu'une entreprise soit une grande famille, il faut commencer par se bien connaître mutuellement. Le chef ne doit plus se faire tenir au courant des difficultés techniques ou personnelles de ses subordonnés, mais s'en rendre compte par lui-même. Il ne doit jamais perdre le point de vue humain, mais doit se mettre quelques instants à la place de l'ouvrier (se demander quelles seraient ses réactions). A être plus social, le chef aura tout à gagner, son personnel aussi. Il n'y a pas de collaboration durable et loyale si la confiance ne règne pas entre ceux qui travaillent et ceux qui commandent, cette confiance se gagnant par la manière d'être, de sentir, d'agir, le chef devant se souvenir qu'il est une cible, un point de mire et que s'il exerce des droits, il doit avoir une claire conscience de sa responsabilité et des conséquences de tous ses actes. Ce n'est pas seulement sur sa valeur technique qu'il sera jugé, mais sur son sens de l'humain, sa façon de concevoir les rapports avec ses collaborateurs, son action à l'intérieur, à l'extérieur de l'usine, tendant à une amélioration du sort de ses ouvriers, à sa conduite générale, à des détails que peut-être il ne remarquera même pas. Certains de ces détails ont pourtant leur importance dans l'établissement du climat de confiance mutuelle : le regard (reflet de l'âme et dont l'éloquence est bien connue) devra être direct et franc, l'allure générale (le physique impressionnant toujours) doit refléter la correction, la cordialité, la franchise, l'assurance et donner l'impression d'une supériorité équilibrée.

Dans cet ordre nouveau, le patron doit enfin être un chef humain. Il ne commande pas seulement à des machines, mais a le redoutable honneur de diriger le travail d'hommes. Tous ses employés, tous, du modeste manœuvre au chef de service, tous au même titre sont des hommes. Et la vie d'un homme, quelles que soient sa naissance, sa fortune, sa place dans l'échelle des valeurs, est composée d'une émouvante succession d'efforts et d'abandons, de

joies et de peines, de succès et d'échecs, de lâchetés et de redressements. Qu'un homme porte un bleu maculé d'huile ou un complet impeccable, rien ne peut modifier ce caractère d'homme, ce lot de bonheur et d'épreuve, de grandeur et de vilénie. Le patron, sachant cela, apportera dans tous ses actes de chef ce sens humain grâce auquel il embauchera, commandera, punira, récompensera, congédiera avec le souci constant d'agir avec justice et compréhension. Il saura surveiller son ton de commandement ferme, mais ni dur ni haineux, et ne pas faire étalage de son autorité.

Être social, c'est aussi savoir rétribuer, en tenant compte des efforts fournis, des services rendus et de la qualité de travail (récompense se traduisant par une prime, une augmentation de salaire). Il faut savoir payer ses collaborateurs ; un travail, s'il doit être accompli avec le minimum de monde, doit rapporter le maximum à ceux qui l'ont fait. L'avancement du personnel devra être régulier. L'ensemble de ces mesures prouvera à l'ouvrier qu'on s'intéresse à lui, qu'on sait reconnaître son mérite et lui en savoir gré. Ainsi traité, l'homme n'aura pas cette aigreur qui se met si rapidement en haine et en action révolutionnaire. Pour terminer le rôle social du chef, disons que ce dernier devra sans cesse rechercher le bien-être de son personnel. Examinons comment l'assurer pratiquement :

a) **Prévention des accidents.** — Tout homme à un foyer dont le bonheur matériel dépend en grande partie de sa paye. L'accident, c'est l'effondrement de ce bonheur. Le patron devra donc créer la sécurité dans le travail (on s'est aperçu que la sécurité payait).

b) **Hygiène.** — Nous sommes malheureusement en France très en retard et il y a toute une éducation à faire dès l'école. Il n'y a guère que chez nous que l'ouvrier ne s'habille pas en quittant l'atelier et circule dans la rue en vêtements de travail. Au patron de mettre à la disposition de son personnel : ateliers propres et nets, vestiaires confortables, installations de douches, etc.

c) **Les heures de travail** qui devront être aménagées en pensant à ce qu'est devenue la vie familiale de l'intéressé du fait de l'accomplissement de sa tâche.

d) **La paie.** — Nous en avons parlé, chaque emploi permettant la vie matérielle d'un foyer.

e) **La lutte contre l'alcoolisme** qui est une des causes de la grande misère des foyers. Le patron pourra lutter efficacement en créant cantines, restaurants, salles de repos, terrains de sports, de jeux, bibliothèques.

f) **Service social** qui aidera le salarié à trouver une meilleure organisation de sa vie, de son activité, de ses loisirs. Des services spéciaux lui assurent des congés payés — assistance en cas de maladie — soutien au fur et à mesure de l'extension de sa famille — possibilité de la propreté d'un toit abritant les siens — assurance enfin pour ses vieux jours.

Pour conclure, le patron, s'il est un chef, saura créer un climat favorable à la paix sociale, c'est-à-dire au bonheur de chacun. Grâce à lui, l'ouvrier satisfait de son salaire, heureux d'avoir la considération et l'estime de son chef, conscient de ne pas être une victime, mais le collaborateur d'une entreprise à laquelle il se sentira fortement attaché, travaillera d'un cœur joyeux.

Les précurseurs

La grande réforme sociale que constitue la Charte du Travail, œuvre « spécifiquement française », n'est pas le résultat d'une nécessité rapidement élaborée au lendemain de la défaite pour faire face à l'urgence d'une situation désespérée. Elle est le résultat d'une lente évolution sociale et sa réalisation découle d'idées émises par des précurseurs bien avant la période troublée que nous traversons, des Français qui ont découvert la nécessité et défini les idées de base d'un corporatisme moderne : La Tour du Pin (1834 à 1924), Le Play, Proudhon (1809-1865). Ces idées, cette conception ont du reste profondément influencé les pays étrangers, et l'on comprendra pourquoi les corporatismes de ces pays et en particulier celui du Portugal aient dans leurs détails bien des points communs avec la réalisation française. Il faut étudier pour s'en rendre compte la « Charte du Travail » italienne, le « Statut national du Travail portugais », le « Fuero del Trabajo » espagnol, l'organisation du travail allemand.

La Charte du Travail française, et c'est en effet sa caractéristique première en face des expériences étrangères, ne veut pas imposer un ordre social, mais invite les Français à participer à la révélation de l'ordre nouveau, à faire œuvre personnelle bien conforme à notre génie naturel.

« L'ordre nouveau ne peut être un imitateur servile des expériences corporatives étrangères, certaines ont leur sens et leur beauté, mais chaque peuple doit concevoir un régime adapté à son climat et à son génie. »

Georges VACHER.

Les Loisirs des Kommandos

Par monts et par vaux...

Rarement vous les verrez l'un sans l'autre: l'équipe cinématographique, toujours de bonne humeur, est quasi indissoluble. Vous les verrez toujours arriver souriants à votre petit « Kommando » malgré les kilomètres et le poids des appareils.

— Bonjour les gars! Y a pas de Berrichons parmi vous? C'est l'ami Raffestin qui s'annonce! S'il trouve un compatriote, il est intarissable: il connaît tout et tous au pays du Berry.

— Et des cheminots, y en a? (Ceci est dit avec l'accent du Gard.) Son compagnon Autet a une prédilection toute marquée pour les employés de la S.N.C.F. Pour eux, il a toujours des nouvelles, des documents, des règlements.

Très sérieux, Louisou tend son écran, branche son appareil, lui fait grignoter mètre par mètre sa pellicule... Pendant ce temps, de sa belle voix à la diction impeccable, Raff commente le film et vous place sans en avoir l'air une blague par ici, un bon mot par là. Le temps vous aura semblé bien court lorsqu'il leur faudra partir vers d'autres « Kommandos », contents du plaisir qu'ils auront pu vous donner.

De retour au camp, il faudra organiser de nouvelles tournées, chercher à distraire le maximum de camarades, tracer des itinéraires, lutter avec les horaires de la Reichsbahn, lancer des convocations... De son côté, Autet nettoiera ses appareils, vérifiera ses films... et vous adressera les pièces de théâtre, les chansons, les morceaux de musique et les monologues que vous aurez demandés à notre Homme de Confiance.

Bref, après une semaine d'activité fébrile, c'est le départ vers de nouveaux « Kommandos », où, éternels errants, nos amis Louisou et Raff n'aspirent qu'à porter quelques instants de plaisir.

Raymond DOUCET.

LA BIBLIOTHEQUE

Avec la régularité propre aux seuls astres de notre système planétaire, des collections de livres circulent de Kommando en Kommando, vous apportant dans leur variété, le délassément auquel on aspire après une journée de travail aussi intéressant que lucratif.

Je vais essayer de vous faire vivre l'atmosphère de cette ruche d'où part, ô paradoxe! non pas l'ouvrière, mais la substance qui meublera votre cerveau, allégera vos cœurs. La ruche se compose de trois éléments mâles.



La « Reine », puisqu'il faut l'appeler par son nom: Doucet (un bien joli nom en l'occurrence) dirige le service. A longueur de journée, il butine dans d'innombrables fichiers une date, un délai, une adresse, bourdonne un ordre, pique une coordonnée sur le graphique de rendement, fait tant et si bien que le soir, le butin, je veux dire les bouquins s'amoncellent.

Son auxiliaire immédiat, son bras droit, c'est J. Lerat. Il se départit volontiers de l'austérité bienveillante qui lui sied comme aumônier protestant, pour se livrer de bonne grâce à une activité plus terre à terre. C'est lui qui contrôle les collections de livres à l'arrivée, et c'est lui que vous faites maugréer lorsque d'aventure vous égarez un livre ou le conservez au Kommando. — Une collection est une et indivisible, vous dirait-il. — Il faut donc remplacer le livre manquant, le porter disparu, faire un acte de naissance pour le remplaçant et le baptiser au nom de la Lagerbücherei, et cela fait des complications dont vous n'avez pas une idée: Tenez! il faut même « passer des écritures » comme dirait un de mes amis comptable... et Doucet se met à bourdonner...

Anonyme, inconséquent ami, n'égare pas de livre. Doucet est bien gentil, mais lorsqu'il bourdonne!...

Lorsque la collection a été contrôlée, pointée à l'arrivée et enfin affectée à une nouvelle destination, notre ami Lerat en fait un paquet, un de ces paquets dont il a le secret. Hélas! c'est la guerre, il n'y a plus de papier, et malgré le plaisir évident qu'il prend à rassembler les vieux emballages, Lerat vous bénira, soyez sûrs, si vous lui confectionnez une caisse en bois (couvercle non clouté, à glissière de préférence, c'est son dada!).

Mais voilà, pour aussi bien emballés qu'ils soient et malgré tout le soin que vous en prenez, je l'espère!, ces livres souffrent, s'usent et se démandibulent, c'est contre ces effets que lutte avec acharnement le troisième élément de la ruche: Léger (mieux connu sous la dénomination plus virile de « Colonial » (il l'est d'ailleurs dans toute l'acceptation du terme).

Il évolue au milieu de cartons, papiers, pinceaux et colles de toute sorte. Lorsque tout va bien (j'entends dans les diverses opérations de son travail délicat), c'est le calme absolu, la mer d'huile. Mêlé au froissement des papiers, seul le bruit de ses lèvres tétant son éternelle pipe, vient rompre le silence de son officine. — Mais lorsque le livre est par trop fatigué, lorsque le papier n'obéit pas docilement sous les doigts du praticien, lorsque ça ne colle pas en somme (ou trop!), alors la tempête éclate, les bras s'agitent et les noms sonnent!! Au tété de la pipe succède une suite d'imprécations à toutes les divinités connues et inconnues. Mais, tel l'éclair de magnésium, toute cette agitation est bien éphémère, et rassérée, l'atmosphère redevient celle d'une clinique... la clinique du livre!

Amis lecteurs, pitié pour le système nerveux de notre bon Colonial, prenez soin des livres qui vous sont prêtés.

Louis AUTET.

La troupe du Stalag a joué devant les travailleurs français d'Offenburg

Depuis près de deux ans, de temps à autre, les quotidiens français nous apprenaient que telle ou tel artiste, telle troupe partait pour un circuit à travers l'Allemagne afin d'apporter le salut de la France et quelques heures de distraction aux travailleurs libres et aux Prisonniers. Au Stalag VC, nous n'avons jamais eu l'occasion de vérifier ces échos de presse, aucune de ces vedettes ou de ces troupes ne s'étant arrêtée dans notre modeste Stalag.

Nous avons fait mieux, nous avons renversé la situation et, ces jours derniers, notre troupe théâtrale est allée, à son tour, porter le salut amical de la « France des barbelés » au cours d'un spectacle de trois heures à nos compatriotes, travailleurs libres de la région d'Offenburg.

C'est dans un petit village des environs, à Bolsbach, qu'eut lieu, le 18 mai, cette soirée sans précédent jusqu'alors. Tous nos artistes s'embarquèrent donc très émus, pour cette tournée triomphale (de 4 kilomètres aller et retour), dans notre camion-express de la Croix-Rouge. Pourquoi nos vedettes, et en particulier les vedettes « féminines » étaient-elles émuées? Eh bien, parce que pour la première fois, la troupe allait évoluer devant un vrai public composé d'éléments féminins et masculins. Quelles allaient être les réactions? Aussi une certaine atmosphère de « trac » régnait avant le lever du rideau, mais se dissipa, heureusement, dès les premières répliques devant l'accueil chaleureux qui fut fait.

Nos amis des M.A.G. eurent vite rendu méconnaissable la scène mise à notre disposition et en sortirent d'élégants décors baignés dans de savants jeux de lumière.

Lorsque tous les spectateurs furent installés, M. Lorenzi, Président de l'Amicale des Travailleurs français pour la région, prit la parole et remercia ses camarades qui avaient répondu si nombreux à son invitation, faisant ainsi preuve de solidarité, puisque le bénéfice était destiné à notre Œuvre d'Assistance. Il adressa ses remerciements aux autorités compétentes qui avaient accordé toutes les facilités pour permettre ce spectacle, en particulier à M. le Sonderführer Burkart, chef du service des Loisirs du Stalag, ainsi bien entendu qu'à toute la troupe. Il termina en souhaitant vivement que cette première séance soit suivie de bien d'autres.

Pierre Blanc fit une petite présentation du spectacle et dit également sa joie et celle de tous ses camarades de jouer pour nos compatriotes libres.

Et, après les trois coups rituels, le rideau s'ouvrit sur le premier acte de « Bichon ».

Je ne reparlerai pas de cette pièce, car tous nos lecteurs connaissent déjà le succès qu'elle a obtenu au camp et dans quelques Kommandos, par les récents comptes rendus publiés dans notre journal.

Que mes amis de la troupe m'excusent de ne pas leur redistribuer, suivant l'usage, un bouquet de fleurs particulier, mais qu'ils soient tous félicités collectivement pour cette soirée si bien réussie, car tous, « remontés à bloc », se sont dépensés et surpassés. Ils ont déversé sur nos compatriotes de l'entrain et du rire à pleines brassées, et je n'en veux pour témoignage que les applaudissements interminables qui marquèrent la fin du troisième acte obligeant les acteurs à revenir saluer quatre fois consécutives.

Pour conclure, qu'il me soit permis de souhaiter que de semblables représentations puissent être données fréquemment, car il y a là un facteur à ne pas négliger pour aider à la réalisation de cette union tant désirée entre Prisonniers et travailleurs libres qui doivent être les ouvriers de la Résurrection Française.

Pierre BOUQUET.

L'EXAMEN MEDICAL PRENUPTIAL

par le Docteur H. POUZOLS

La loi du 16 décembre 1942 (J. O. du 21. 12. 42) vient d'en créer l'obligation en ces termes :

« L'Officier d'état-civil ne pourra procéder à la publication en vue du mariage qu'après la remise pour chacun des futurs époux d'un certificat médical datant de moins d'un mois attestant à l'exclusion de toute autre indication qu'il a été examiné en vue du mariage. »

Un certificat pré-nuptial était réclamé de nombreux côtés avant la guerre. Mais d'aussi nombreux côtés, des critiques s'étaient élevées donnant comme motif l'atteinte à la liberté humaine. Le voici maintenant obligatoire. Doit-on s'en réjouir ? Certes oui, et en voici la raison.

Le certificat, tel qu'il vient d'être institué, ne doit être que l'attestation par un médecin choisi librement qu'il a effectivement examiné l'un des futurs époux. Ce qui a été trouvé ne doit pas figurer sur le certificat; ce serait une violation du secret professionnel qui reste et restera toujours, souhaitons-le du moins, une obligation stricte pour le médecin.

Pourquoi un examen médical pré-nuptial ? Pourquoi était-il tant réclamé ? Dans de précédentes chroniques parues dans ce même journal vous avez appris à connaître la syphilis et ses multiples dangers. Dangers pour le syphilitique lui-même, dangers pour son entourage, dangers pour sa descendance. Le médecin voit tous les jours ou presque les ravages causés par cette maladie dite honteuse mais qu'il est simplement honteux de ne pas faire soigner. Combien de fois n'avons-nous pas assisté aux drames causés par une syphilis ignorée du sujet lui-même ou dont la gravité lui a échappé (paralysies, maladies du cœur, troubles mentaux, etc.); aux drames d'un mariage stérile (fausses couches à répétition); aux malheurs d'une famille dont un ou plusieurs enfants sont atteints de tares ou maladies diverses dues à une syphilis mal ou insuffisamment traitée (paralysies, enfants sourds-muets, aveugles, arriérés, difformes, etc.).

L'examen pré-nuptial va, dans une certaine mesure, parer à tout cela. Car avant tout, bien que la loi ne le dise pas explicitement, c'est la syphilis que le médecin va s'efforcer de dépister par tous les moyens à sa disposition: interrogatoire, examen clinique, examen de laboratoire. Tous les cas ne seront sans doute pas reconnus. La syphilis peut rester inopérante, les réactions négatives plus ou moins longtemps, mais de nombreux cas seront révélés qui, une fois traités, permettront au malade d'être tranquille sur son propre avenir et sur celui des enfants qui naîtront sains.

Le médecin recherchera aussi les signes frustes d'une tuberculose dont le sujet ne s'est pas encore plaint, car à ses débuts. Un examen radiologique sera nécessaire, parfois un examen de crachats. Quel médecin n'a pas vu la réaction d'un foyer de tuberculose, qui aurait pu être curable, du fait de fatigues inhérentes aux premiers mois du mariage. D'où soucis, frais, mauvais départ pour la vie.

C'est surtout vers la recherche de ces deux maladies qui causent tant de ravages que sera orienté l'examen. Mais il permettra aussi parfois de trouver des signes légers d'une maladie bénigne encore qui non traitée pourrait donner dans l'avenir des ennuis plus grands au malade.

Vous voyez donc que la mesure qui vient d'être prise avait de multiples raisons d'être. Pourquoi alors toutes ces critiques parfois si violentes ?

C'est que ses antagonistes voyaient comme conclusion de l'examen pré-nuptial la possibilité d'interdire certains mariages. Si parfois cette interdiction serait rationnelle, cela n'en constituerait pas moins une grave atteinte à la liberté individuelle et aurait pu laisser la porte ouverte à de multiples abus.

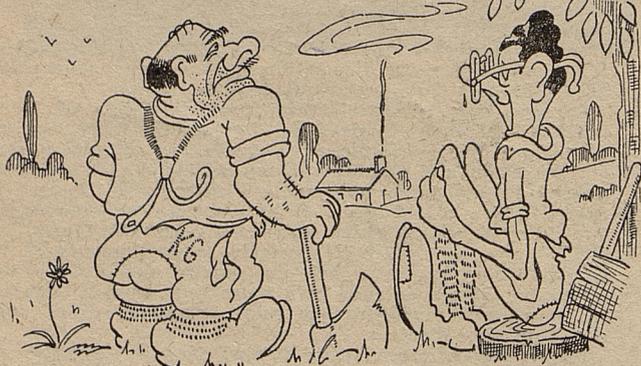
Donner au médecin la possibilité d'interdire légalement un mariage serait le mettre au même niveau que Dieu. Le médecin doit être infiniment plus modeste et s'en tenir à son rôle de conseiller.

Il n'y aura pas non plus de confrontation des deux médecins ayant examiné les futurs époux pour savoir si de leur union naîtront des enfants sains. Nos connaissances des maladies héréditaires sont encore incomplètes, mais nous donnons actuellement peu de raisons de formuler des interdictions. « Nous savons, dit Carrel, que l'apathie intellectuelle, l'immoralité, la criminalité sont en général des caractères non transmissibles héréditairement. »

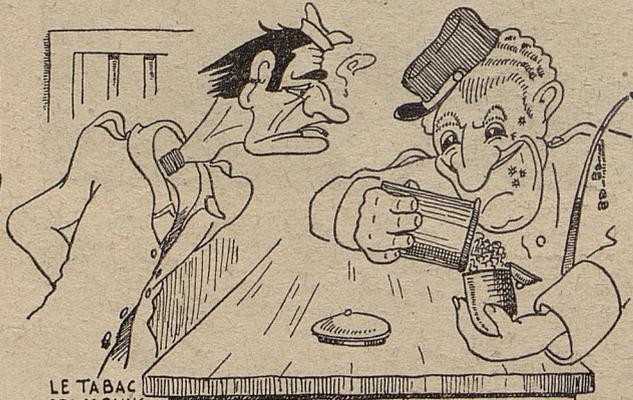
Le législateur a formulé une loi très sage. Le médecin examinera attentivement le candidat au mariage et lui dira ce qu'il pense de son état de santé. Parfois il lui conseillera de reculer la date fixée jusqu'à la fin d'un traitement. Si, rarement il lui arrive de déconseiller le mariage, ce ne sera pas une interdiction juridique. Il mettra simplement le prétendant en face de sa conscience, de ses responsabilités. Celui-ci fera comme il l'entendra (il suivra en général, du moins nous l'espérons, l'avis du médecin puisqu'il l'a choisi librement), mais en aucun cas il ne saurait y avoir de poursuite judiciaire.

Et c'est bien ainsi.

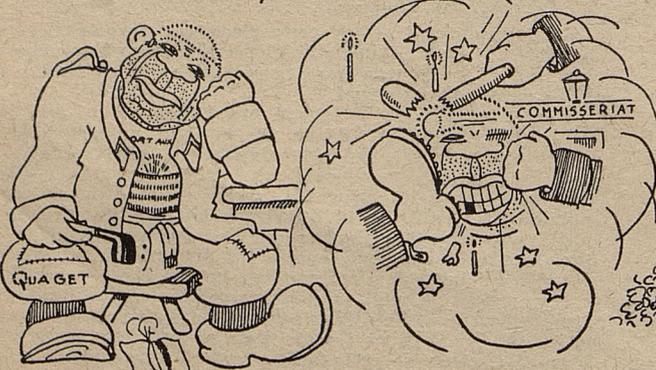
FUMEE



SI ON AVAIT DU LARD...
— Si on avait du papier à cigarettes, on en roulerait bien une; — seulement voilà: on n'a pas de tabac...



LE TABAC DES COPAINS
— Mets-y un tuyau, et fume directement le pot!...



PASSAGE A TABAC — C'était le bon temps...



LA PAILLASSE.
— En économisant un peu, on en aura bien pour jusqu'à la classe...

LA PAGE RELIGIEUSE

P.V

Merci et au Revoir!

par l'Abbé G. GIRARD, Aumônier du Stalag

Une libération de sanitaire me vaut l'immense joie d'un retour en France.

Je quitte donc la charge d'Aumônier général du Stalag, que m'avaient imposée, il y a deux ans, en juin 1941, les circonstances extraordinaires de nos débuts de captivité et à la fois la volonté formelle de mes confrères alors présents au camp.

A cette occasion et avant de partir, je tiens à vous remercier, vous d'abord mes chers amis, les prêtres du Stalag VC, qui, depuis deux ans, soit pendant vos séjours au camp, soit dans les Kommandos, m'avez aidé dans une tâche belle, mais difficile. Quelques-uns parmi ceux que j'ai connus au début sont passés au VA; d'autres, parmi vous, ont été récemment intégrés au VC. Mais je vous connais presque tous.

Je suis heureux d'exprimer ici l'admiration que j'éprouve pour vous, qui, placés dans les obscurs Kommandos à titre d'aumôniers, ou, pour un tiers, comme travailleurs, vous vous efforcez, dans le dévouement et la patience, de maintenir parmi vos camarades, non seulement la foi chrétienne, mais encore l'entente mutuelle, le courage, la fidélité et la confiance. Je vous ai tous beaucoup aimés. Si je n'ai pas pu vous aider autant qu'il aurait été utile, et si votre zèle n'a pas eu les facilités de s'exercer qu'exigeait le bien spirituel de nos camarades, cela est dû pour une grosse part à des circonstances indépendantes de notre volonté. Mais je puis vous assurer aujourd'hui, qu'après un an d'essais partiels, une organisation générale doit vous permettre bientôt (et quand vous lirez ces lignes, vous en aurez reçu les signes) de donner à votre dévouement apostolique, le plus grand déploiement possible.

Quant à vous, mes camarades chrétiens, que je connais pour vous avoir vu au camp, ou visité dans les Kommandos, je garderai de vous un souvenir impérissable. Oui, tant que je vivrai, je reverrai vos visages de captifs en prière, si fervents et si attentifs; j'entendrai l'accent si émouvant de vos voix d'hommes seuls, chantant à l'unisson... Ce fut d'abord dans la pauvreté et la cordiale familiarité des grands-messes de la cantine, à Malsbach...; puis, dans la belle chapelle d'Offenburg, qui vous permet de découvrir un peu les splendeurs de la liturgie catholique; ce fut, surtout, dans vos humbles Kommandos, où j'ai célébré la messe devant vous, sur une pauvre table de bois blanc, entre vos lits à étages, dans une cour d'habitation ou sous un hangar, décoré parfois de fleurs et d'humbles couvertures. J'ai vécu alors avec vous les moments les plus émouvants et les plus consolants de la captivité. Vous m'avez presque toujours manifesté par la chaleur de votre accueil et de nos adieux, que ces émotions et ces consolations étaient aussi les vôtres; je vous en remercie et vous promets que jusqu'à la fin de mes jours, chaque matin à la messe, je prierai Dieu pour vous, mes chers fidèles du VC.

Et vous, mes camarades, trop nombreux hélas! que je n'ai jamais vus, soit parce que vous n'êtes jamais venus au Camp, soit parce que je ne suis pas allé à votre Kommando, je m'adresse aussi à vous, car vous me connaissez tout de même un peu, puisque chaque mois, depuis un an et demi, vous avez pu lire ici même, les quelques lignes que j'écrivais pour vous. Comprenez bien, vous aussi, que cette page ne pouvait être l'expression libre et spontanée de mon cœur de prêtre. Je me suis du moins toujours efforcé de vous inspirer le courage dans l'épreuve, la fidélité à la famille et à la patrie, la confiance en l'avenir; je vous ai rappelé sans cesse les motifs naturels, qui font à tout homme un devoir de ces vertus et surtout les forces chrétiennes qui peuvent nous en donner la grâce. Vous avez bien voulu plusieurs fois me faire savoir que j'avais touché vos cœurs: je vous en remercie et je vous demande de garder toujours en vous cet optimisme obstiné, dont le christianisme bien compris est, par sa confiance en Dieu, le ferment le plus actif.

Je remercie enfin tous ceux qui, bien que ne partageant pas toujours ma foi de chrétien, ont bien voulu me témoi-

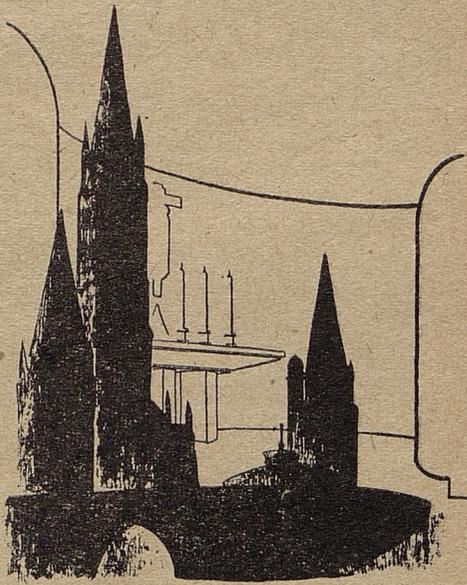
gner, lorsque j'eus affaire à eux, du respect pour les croyances dont j'étais le représentant, de l'amitié pour ma personne et de la compréhension pour les devoirs parfois si délicats de ma tâche.

★

Mon successeur est l'Abbé Jean Richefeu, que beaucoup ont connu dans les trois camps successifs où nous avons vécu. Il a bien voulu accepter un poste, où l'appelait son âge, et surtout les qualités de prudence, de douceur et de dévouement que nous lui connaissons. Il sera assisté par l'Abbé Paul Carrière qui a toujours apporté à l'aumônier une aide dont la valeur si appréciée n'a d'égale que le désintéressement.

★

Et maintenant avant de vous quitter, je veux formuler un souhait. Le 15 août dernier, à la fin de la grand-messe solennelle, j'ai lu une consécration du Stalag à la Vierge Marie de Lourdes; à chaque messe célébrée en Kommando, je l'ai relue. Or, cette consécration se terminait par le souhait de pouvoir un jour aller à Lourdes, en pèlerinage de reconnaissance. Je ne vous dis donc pas « adieu », mais « au revoir ». Que bientôt, délivrés de nos misères actuelles, nous nous retrouvions, le plus grand nombre possible, devant la grotte de Massabielle pour y chanter, avec vos épouses et vos enfants retrouvés, un vibrant merci à la Vierge, qui nous aura ramenés en la douce France, pour travailler, ensemble et dans l'union, à sa résurrection.



Vos Prêtres des Kommandos

Depuis les divers remaniements des derniers mois, ils sont encore vingt, sur les vingt-quatre que compte le Stalag, après avoir été pendant un certain temps plus d'une quarantaine.

Ils sont « vos » prêtres, non seulement parce qu'ils disent la messe dans vos Kommandos respectifs, mais parce qu'ils ont officiellement et eux seuls le droit d'aller la célébrer dans les Kommandos voisins.

Pour que ce droit puisse trouver sa réalisation, il faut que l'Homme de Confiance du Kommando adresse la demande à M. l'Officier de la Compagnie dont vous dépendez et qui a reçu des instructions pour cela.

A toutes fins utiles, voici la liste des prêtres actuellement en Kommando, soit comme aumôniers, soit comme travailleurs :

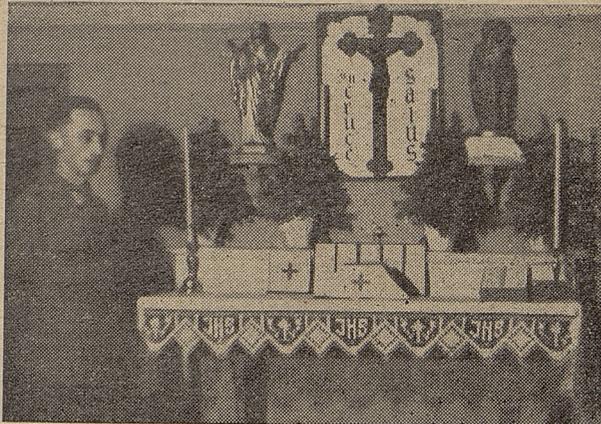
ADNET, Joseph, à Karlsruhe, Kommando 5549
ALLAIN, Joseph, Bau-Bataillon V
AUBERT, Daniel, à Diersburg, Kommando 6005
BERRET, Julien, à Bad Peterstal, Kommando 6101
BRISE, Jean-Baptiste, à Bretten, Kommando 5133
BROUSSEAU, à Hornberg, Kommando 6061
CAMPS, Félix, à Malsbach
CAUBET, Jean, à Rheinfelden, Kommando 9300
CURUTCHARRY, Jean, à Goldscheuer, Kommando 5006
CHAUVIN, Marcel, à Emmendingen, Kommando 8905 A
DURAND, Lucien, à Gernsbach, Kommando 5040
FRAYARD, Victor, à Freudenstadt, Kommando 8012
IRIGOIN, Jean-Pierre, à Rust, Kommando 5011
LEGROS, Théophile, Lazarett-Rastatt
LE LEUCH, Jean, à Freiburg, Kommando 9007
MAITRE, Evariste, Lazarett-Freiburg
MEURIGE, Bernard, Rastatt, Kommando 5001
PLAMONT, Georges, à Durlach, Kommando 5149
TREHET, Georges, à Maisach, Kommando 6022
USINIER, André, à Bühl, Kommando 5525

Chacun de ces prêtres doit adresser régulièrement et au début de chaque mois, au service « Betreuung » la liste des Kommandos qu'il a visités au cours du mois précédent.

Il dépend donc, dorénavant, de vous d'avoir le secours de leur ministère. Je souhaite que personne n'en soit privé et pour la gloire de Dieu et pour le plus grand bien de nos âmes.

Espérons d'ailleurs que vous irez tous bientôt prier Dieu, dans l'église de chez vous, en la douce France.

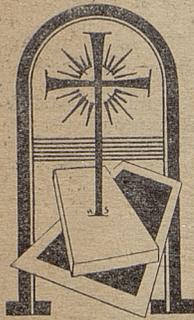
G. GIRARD.



Un prêtre devant son autel de Kommando

UNE PAROLE POUR TOUS

MOURIR POUR RENAITRE



Tous, la mort est la condition de la vie, dans le monde physique, comme dans le monde moral. Il suffit à notre regard de se poser sur ce grain de froment pour comprendre cette loi. Ce grain reste sans éclat, ni beauté, inerte et en apparence exempt de toute vie tant qu'il n'a pas été enfoui en terre. Pourtant, sans que rien n'y paraisse, ce grain de blé possède en lui une puissance mystérieuse, un germe, le germe de la vie !

Pour que cette puissance, d'abord invisible, apparaisse à nos yeux, il faut que le vent emporte et dépose cette semence obscure sur un terrain propice à cette résurrection. Alors, triomphalement éclate cette loi du monde physique qui partout fait rejaillir une vie nouvelle d'une mort apparente. Bientôt le miracle s'accomplit ; du grain déposé en terre s'élançait une tige flexible, verdoyante, qui docilement se prête au souffle du vent ; cette tige avide de lumière et en qui circule la source génératrice de toute puissance, se développe en un épi doré, chargé à son tour d'une riche moisson...

Le Christ, mes frères, a réalisé dans le monde spirituel cette loi mystérieuse. Le grain de blé qui doit s'ensevelir dans le sillon pour faire naître la vie éternelle, en assurant le salut de l'humanité, c'est lui-même. S'il n'eût consenti à mourir, c'en était fait de la victoire, de la fondation du royaume de Dieu. Mais parce que le céleste grain de blé a disparu dans la terre, s'est soumis à cette nécessité douloureuse, il va se multiplier dans l'épi. La croix va changer la face du monde, et ce supplice qui, un instant, a fait horreur au Sauveur, fera sa gloire et lui ouvrira le cœur de l'humanité que sa parole ou ses miracles n'ont pu gagner.

Ce sont d'abord les disciples qui ont bénéficié de cette nouvelle vie en ce jour de Pentecôte ! Depuis, malgré les persécutions, ils ont avec foi, vaillamment, courageusement accepté le sacrifice et répandu la bonne Parole en dépit des obstacles qui se dressaient devant eux. C'est là une preuve de leur obéissance et de leur soumission ! En effet, la main du Seigneur ne peut se poser que sur ceux qui obéissent, qui lui sont fidèles, qui acceptent et qui accomplissent sa volonté. Votre épreuve, comme toute épreuve, a un sens, un but. Il s'agit de l'accepter avec soumission. Il s'agit d'en comprendre la raison. Dieu ne veut-il pas, peut-être, se servir de ce moyen pour se révéler à vous ? Dispersés çà et là dans les « Kommandos » par les circonstances douloureuses que nous traversons, rendez-vous

fidèlement, comme les disciples d'autrefois, votre témoignage ? En un mot, la main du Seigneur est-elle avec vous parce que vous avez obéi, accepté l'épreuve, et que par la grâce de Dieu, elle porte des fruits à sa Gloire dans votre vie.

Aujourd'hui, plus qu'en tout autre temps, il se fait une application frappante de cette loi du sacrifice et du renoncement, qui est la loi de l'homme individuel aussi bien que la loi de l'homme collectif qu'on appelle peuple. Aucun de nous, sachant qu'il s'agit de faire revivre notre chère Patrie, ne doit se refuser aux devoirs impérieux qui s'imposent à tous ici comme là-bas... Certes, les obligations et les charges diffèrent. Mais si elles ne sont pas les mêmes pour tous, il n'en est pas moins vrai que tous doivent accepter le sacrifice de mourir pour renaître. Il ne s'agit que de comprendre, comme l'écrivait le noble et ardent Péguy, que « Nous sommes tous aujourd'hui placés à la brèche. Nous sommes tous à la frontière. La frontière est partout. »

Oui, mes frères, il y a tant de bien à faire, de misères à soulager dans notre entourage, il y a tant aussi de sacrifices qui sont imposés à tous, dans les Camps comme en France ! Sacrifices du cœur pour ceux qui sont séparés des leurs ; sacrifices de nos aises et de notre liberté, et, pour tout dire, restrictions de plus en plus sensibles, ici comme chez nous !...

Dans un monde qui sera livré à la violence et à l'injustice — tant que l'humanité restera ce qu'elle est — seule la souffrance volontaire peut apporter la délivrance et la sainte revanche de la justice. Car le sacrifice est l'expression la plus pure et la plus ardente de l'amour qui se donne. Ce mot de sacrifice, on l'entendrait mal si l'on y voulait discerner un état de passivité ; il n'est pas quelque chose de négatif, mais de positif. Il est tout gonflé d'espérance et soutient, quand la tribulation est là, ceux qui savent qu'il n'y a pas de juste conquête que celles qui sont entées sur le sacrifice. Rien ne se fait ici bas de durable que par cette loi qui, dans le monde moral, fait du renoncement et du sacrifice désintéressé la condition du salut et du relèvement.

On ne peut combler les fossés devant lesquels s'arrête la marche de l'humanité qu'en s'y jetant soi-même afin de faire des ponts à ceux qui suivent. Le Christ, l'auteur du sacrifice le plus complet qu'un être ait fait de sa vie et de son sang pour le salut de ses frères, a précisé sa pensée dans cette parole dont tous ceux qui ont vécu de la vie profonde ont expérimenté la vérité :

« Celui qui aime sa vie la perdra ; celui qui la donne en ce monde la sauvera. »

Jérémie LERAT
Aumônier Protestant.